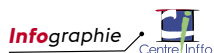




# L'INSERTION PROFESSIONNELLE À L'ISSUE D'UN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) a étudié le parcours de sortants de contrat de professionnalisation. Six mois après leur sortie en 2021, huit sur dix étaient en emploi, dont un sur deux en emploi salarié durable non aidé. Le taux est nettement plus bas quand la qualification n'a pas été obtenue.

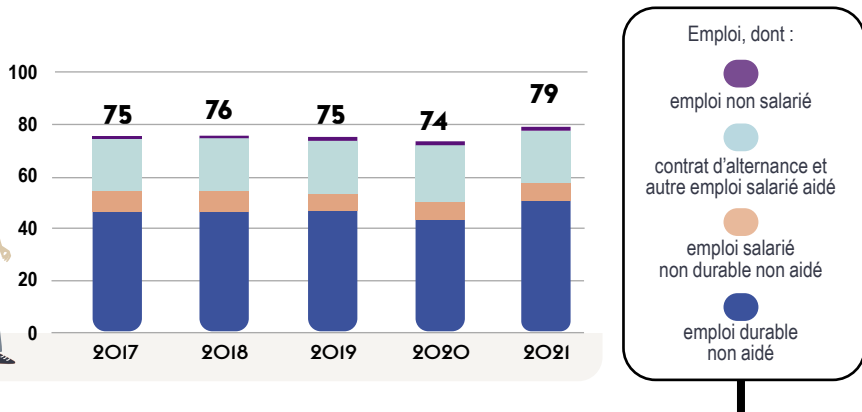
François Boltz et Sandy Brunel



<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/insertion-lissue-dun-contrat-de-professionalisation>

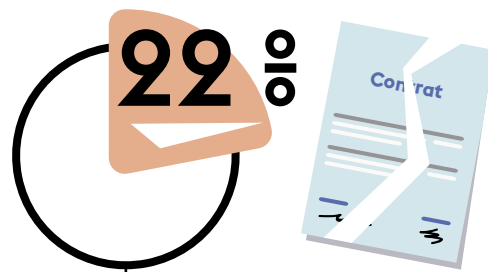
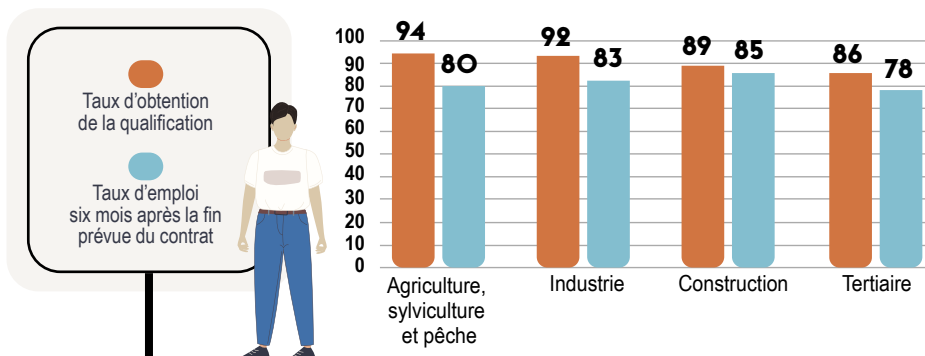
## UNE AMÉLIORATION DE L'INSERTION ENTRE LES SORTANTS

Taux d'emploi et type d'emploi des sortants de contrat de professionnalisation six mois après la fin prévue de leur contrat.



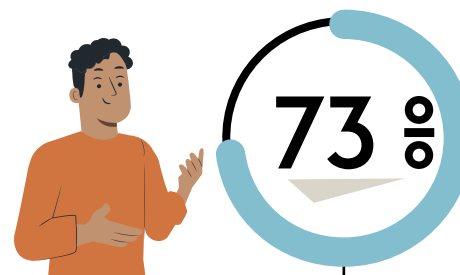
des sortants d'un contrat de professionnalisation avec obtention de la qualification préparée étaient **en emploi** six mois plus tard.

## VARIATION DU TAUX D'EMPLOI DES SORTANTS SELON LA QUALIFICATION PRÉPARÉE ET SON OBTENTION



des sortants ont **rompu leur contrat** de façon anticipée. Leur taux d'emploi six mois après est de 67 %.

## VARIATION DU TAUX D'EMPLOI DES SORTANTS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ



des sortants en emploi sur dix restent **dans le même secteur**, et un sur deux chez le même employeur que pendant le contrat de professionnalisation.